

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2018

Réunion du 10 avril 2018 à 20 heures en suite des convocations en date du 30 mars. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme DELALEAU, de Mr REIGNOUX, excusés et de Mrs MERLIN et OBOEUF.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Approbation du CM.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-Il est fait état de la situation du personnel.

-taux des 3 taxes : pas de changement comme voté lors de la dernière réunion.

-DGF : une dotation supplémentaire a été attribuée suite au passage en ZRR (zone de revitalisation rurale) pour un montant global de dotations pour 2018 de 91 884€ au lieu de 70 815€.

VOTE DU BUDGET :

Mr le Maire présente la proposition de budget 2018 dont les subventions et les investissements avaient été actés lors du précédent conseil ; Mr le Maire rappelle qu'il sera nécessaire de contracter un emprunt.

Le budget 2018 se détaille comme suit :

- dépenses de fonctionnement : 559 737,00
- recettes de fonctionnement : 578 356,20
- dépenses d'investissement : 1 591 632,52
- recettes d'investissement : 1 595 903,22

les sections étant présentées en léger excédent. Ce budget inclut l'intervention des brigades vertes pour les tontes ainsi que le ramassage des déchets verts par ATRE.

Le BP 2018 est adopté à l'unanimité par 11 voix pour.

CALENDRIER :

-14 avril : soirée Alex Team

-21 avril : soirée Hypnose (CF)

-08 mai : commémoration et défilé

-20 mai : passage de la route des Vacances

-22 mai : réunion sécurité MSO (Grand Prix d'Isbergues)

-05 juin : don du sang

QUESTIONS DIVERSES :

-Déjections canines au parc de jeux de la salle des fêtes : quelles solutions mettre en place ?

-Dépôts sauvages autour des containers à verre : les personnes concernées ont été convoquées par Mr le Maire.

-Y-a-t-il des travaux prévus rue du Moulin et rue d'Eps pour l'évacuation des eaux ? Des travaux par le Conseil Départemental sont prévus cette année rue d'Eps. Demande de curage par la Commune.

-Travaux au moulin Tropée : dépôt matériel au moulin rue du Marais puis transfert par véhicules adaptés.

-Porte-manteaux dans les sanitaires à la salle des fêtes : il est prévu de les installer prochainement.

-Une boulangerie doit-elle faire son apparition dans le village ? Un distributeur de pain a été installé en face du café Rachelle.

-2 prises électriques sont à déplacer à la salle des fêtes du fait de l'installation d'un placard.

-Exposé d'un problème avec un riverain de la rue d'Hesdin.